



# Marie-Anne CHAPDELAINÉ

## Députée d'Ille-et-Vilaine

N° 55

Infos Thématiques

### INFOS DIVERSES

Actualité du 17 au 28 avril 2015

#### ➤ **PLAN DE LUTTE CONTRE RACISME/ANTISEMITISME**

Le gouvernement est mobilisé contre le racisme et l'antisémitisme et ne laissera plus rien passer. Tel est le message du plan présenté aujourd'hui par le Premier ministre : 40 mesures avec 4 priorités, 100 M€ sur trois ans. Cette politique est axée sur l'école et une mobilisation de toute la société : possibilité d'action de groupe contre les discriminations ; actes racistes inscrit dans le droit pénal ; mise en place d'une unité de lutte contre la haine sur internet ; représentation juridique pour les hébergeurs en France ; formation des enseignants renforcée ; visites des lieux de mémoire ; grande campagne de communication ; parrainage citoyen pour les jeunes ; ... La République a un devoir d'organiser le sursaut.

« Le racisme, l'antisémitisme, la haine des musulmans, des étrangers, l'homophobie augmentent de manière insupportable dans notre pays ». C'est pourquoi « la République est mobilisée contre le racisme et l'antisémitisme [et] ne laissera plus rien passer » (PM, 17/04/15).

Le plan de lutte présentée aujourd'hui comporte 40 mesures et se fixe 4 priorités sur les 3 prochaines années : mobiliser la nation ; sanctionner chaque acte raciste ou antisémite et protéger les victimes ; protéger les utilisateurs d'internet de la propagation de la haine ; former des citoyens par la transmission, l'éducation et la culture.

100 M€ de 2015 à 2017 seront consacrés à cette politique, et sa mise en œuvre sera assurée au moyen d'un pilotage national resserré, sous l'autorité du Premier ministre.

#### Une mobilisation nationale :

- Le Président de la République a hissé la lutte contre le racisme et l'antisémitisme « Grande cause nationale 2015 ». Aussi pour sensibiliser à cette cause, une campagne de communication gouvernementale offensive sera lancée à la mi-2015. Dans un second temps, une campagne participative virale (formats courts) sera mise en place au 2<sup>ème</sup> semestre 2015 et s'étendra sur l'année 2016.

- Afin de dynamiser l'action de la société civile, un « club des mécènes de la citoyenneté » et « des grands parrains » seront mobilisés.

- Les politiques locales de citoyenneté vont être refondées : une instance opérationnelle sera mise en place dans chaque département ainsi que des plans territoriaux de lutte pour cibler au plus près des actions ; il sera constitué de véritables « missions citoyenneté » renforcées auprès des préfets ; les associations respectueuses des valeurs républicaines seront labellisées.

#### Sanction des actes et soutiens aux victimes :

- Afin de mieux connaître et de mieux faire connaître la réalité de ces violences, la connaissance du racisme et de l'antisémitisme sera complétée par une enquête annuelle de victimation. Le bilan des condamnations sera publié régulièrement pour renforcer la confiance des citoyens dans la détermination de la Justice.

- Pour rendre la sanction plus efficace et plus pédagogique, la répression des discours de haine sera intégrée au droit pénal général, et ces actes seront classés comme circonstance aggravante généralisée à tous les crimes et délits. Des mesures seront également développées ainsi que des peines à valeur pédagogique (peine d'intérêt

général, stages de citoyenneté).

- Pour protéger et soutenir les victimes, **la loi autorisera les actions de groupe contre les discriminations.**
- **La sécurité des lieux de culte, des écoles et des points de rassemblement juifs et musulmans sera garantie.**

#### **Protection des utilisateurs d'internet :**

- Une **unité nationale de lutte contre la haine sur internet** va être créée pour rendre plus efficaces les signalements et leur traitement. Il est également prévu de créer un e-rappel à la loi pour décourager la récidive.
- Pour promouvoir la **responsabilité des plates-formes du numérique**, les hébergeurs de contenus destinés au public français auront l'obligation de disposer d'une représentation juridique en France.
- Le plan prévoit enfin la diffusion d'un contre-discours efficace pour outiller les associations. Les Espaces publics du numérique seront mis à contribution.

#### **Formation des citoyens :**

- Parce que l'École, lieu de transmission des savoirs, lieu d'apprentissage du vivre ensemble est au cœur de ce combat, un **réseau de référents racisme-antisémitisme** sera créé dans les établissements d'enseignement supérieur.
- Pour ne laisser aucun incident sans suite, des mesures de responsabilisation et la médiation seront développées et un **guide de référence de rappel du droit et des sanctions** sera élaboré à destination de l'ensemble des acteurs éducatifs.
- **Un fonds d'intervention « Mémoire et histoires »** pour mettre en réseau et mobiliser les institutions mémorielles verra le jour. Chaque étape de la scolarité consacrera un lieu de mémoire et une œuvre pour éduquer à cette cause.
- Enfin pour renforcer la citoyenneté, un **parrainage citoyen** sera mis en place pour les jeunes sur une durée de 2 ans, et des associations de lutte contre le racisme accueilleront des volontaires du Service civique. Dans le sport, la vigilance sera accrue : 1 000 ambassadeurs « valeurs du sport » seront formés.

« Dans une France travaillée par le populisme, notre devoir est d'organiser le sursaut » (PM, 17/04/15).

#### ➤ **REFORMES FRANCAISES**

Il n'est pas d'usage que la France commente des propos rapportés sans autre précision. En tout état de cause, les règles que nous avons mises en place au sein de l'Union européenne sont claires. Il revient aux Etats membres de définir les réformes qu'ils entendent conduire au plan national. C'est ce que la France vient de faire en adoptant, lors du Conseil des ministres du 15 avril, son programme national de réformes. C'est désormais à la Commission qu'il appartient de mener une évaluation objective de ce document. Sur le fond, le gouvernement ne peut que réitérer la position qui est la sienne : sa détermination sans faille à mener, sous l'autorité du Président de la République et du Premier ministre, les réformes nécessaires jusqu'à la fin de son mandat.

#### ➤ **RAPPEL - BAISSÉ D'IMPOT 2015 – EXEMPLES CONCRETS**

**Cette année, aucune catégorie de contribuables ne verra augmenter son impôt sur le revenu. C'est la première fois depuis 2010. Mieux, 9 millions de foyers fiscaux verront leur impôt baisser. De nombreux ménages populaires ou issus de la classe moyenne verront concrètement la différence sur leur feuille d'impôt (cf. exemples concrets ci-dessous).**

**Les déclarations de revenus sont arrivées ce mardi 14 avril dans les boîtes à lettres.**

**Cette année, « aucune catégorie de contribuables ne verra augmenter son impôt sur le revenu. [...] C'est la première fois depuis 2010 »** (M. Sapin, 14/05/15). La baisse d'impôt, depuis 2013, bénéficiera à 9 millions de foyers fiscaux. 3 millions de ménages deviendront même non imposables. Au total, cette baisse d'impôt rendra 3

Md € aux foyers français, et 1/3 des contribuables imposés verront ainsi leur impôt annulé ou allégé.

**C'est le fruit de deux mesures décidées par le gouvernement :**

- **La suppression de la première tranche** à 5,5% imposant les revenus par part fiscale compris entre 6 011 et 11 991 € et le renforcement du mécanisme de la décote ;
- **La revalorisation du barème de l'impôt sur le revenu.**

**Trois exemples-types** (à revenu égal) :

- **Pour un couple d'actifs avec 2 enfants** dont le revenu total est de 3 160 € par mois, son impôt sur le revenu sera entièrement annulé, alors qu'il est aujourd'hui de 750 € par an. C'est une augmentation de près de 2% de ses revenus. Cela correspond par exemple à la situation d'un vendeur au bureau de tabac et d'une aide à domicile, ou à celle d'une ouvrière non qualifiée et d'un agent de service en école primaire, en moyenne.
- **Pour un couple salarié avec 3 enfants** gagnant 4200 € par mois à 2, ce sera plus de 1100 € en moins. C'est également une augmentation de près de 2% de ses revenus. Cela correspond par exemple à la situation d'un petit patron et de sa femme au foyer, d'un infirmier et d'une coiffeuse, de deux professeurs des écoles, en moyenne.
- **Pour un retraité** à 1400 € par mois de pension, ce sera 230 € d'impôt en moins, 330 € depuis 2013. C'est également une augmentation de près de 2% de ses revenus. 1400 €, c'est la retraite moyenne d'un ouvrier. La retraite moyenne en France est de 1288 € / mois.

### ➤ **NAUFRAGES – MEDITERRANEE**

**Le nouveau naufrage de migrants ce week-end en Méditerranée est une catastrophe terrible. Les premiers responsables de cette catastrophe sont ceux qui mettent ainsi des personnes sur les bateaux, en mettant des centaines de personnes en danger de mort. Face à l'urgence humanitaire, c'est au niveau européen que nous devons agir. Nous devons renforcer les moyens de l'opération Triton, lutter contre les trafics, les passeurs, ceux qui les financent. La Commission européenne a fait 10 propositions, soutenues par les ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur, réunis en urgence : doublement des moyens, destruction systématique des navires des trafiquants. Elles seront soumises au sommet européen extraordinaire qui se réunira jeudi.**

**Le nouveau naufrage de migrants ce week-end en Méditerranée est « une catastrophe terrible », la « pire de ces dernières années en Méditerranée », qui s'ajoute à plusieurs « drames qui se sont produits encore la semaine dernière » (PR, 19/04/15). Depuis le début de l'année, nous assistons à « une accélération » de ces drames.**

**Les premiers responsables de cette catastrophe sont « ceux qui mettent [ainsi] des personnes sur les bateaux : ce sont des trafiquants, ce sont sans doute même des terroristes, parce qu'ils savent parfaitement que ces bateaux sont pourris et qu'ils vont même les détruire en pleine mer et mettre des centaines de personnes en danger, en l'occurrence [...] en danger de mort » (PR, 19/04/15).**

**Face à l'urgence humanitaire, c'est au niveau européen que « nous devons agir » (PR, 19/04/15), et « on ne peut pas laisser l'Italie toute seule » face à l'ampleur du problème (S. Le Foll, 20/04/15). « La Méditerranée est une mer qui nous est commune » (PR, 19/04/15), et « l'Europe n'a pas [...] été à la hauteur [de] ce qui se passe » (S. Le Foll, 20/04/15).**

- **« Nous devons renforcer [les moyens] de l'opération Triton » (PR, 19/04/15), en « renforcer les moyens de contrôle, les moyens d'intervention, les moyens de surveillance » (S. Le Foll, 20/04/15). « Il faut plus de moyens, plus de bateaux » (B. Cazeneuve, 20/04/15), « une lutte extrêmement déterminée contre le trafic, parce que les passeurs sont des criminels, et ceux qui les financent » (L. Fabius, 20/04/15).**

- **Une réunion d'urgence de ministres européens s'est tenue ce lundi** à Luxembourg. Laurent Fabius, Bernard Cazeneuve et Harlem Désir y participaient.
- o **La Commission européenne a proposé 10 actions immédiates pour faire face à la situation**, telles que le doublement des moyens de l'opération Triton, ou la capture et la destruction systématiques des navires utilisés par les trafiquants.
- o **Ce plan est pleinement soutenu par les ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur de l'UE réunis.**
- **Un sommet européen extraordinaire se réunira ce jeudi 23 avril. Ces propositions leur seront soumises.**

**Pour rappel, la France :**

- **Lutte activement contre les filières de l'immigration irrégulière.** Des premiers résultats sont là : +14% de filières démantelées en France en 2014 (+30% à Calais) ;
- **Accueille des hommes et des femmes menacés. Par exemple des chrétiens d'Orient :** la France leur a déjà délivré 1 500 visas d'asile depuis juillet 2014, et 1 000 personnes sont déjà arrivées en France.
- **Réforme son droit de l'asile. Pour assurer le respect des règles, mais aussi pour nous « permettre d'accueillir [...] dans des conditions plus dignes »,** notamment en réduisant le délai de traitement des demandes de 24 à 9 mois. « À cet égard, [on ne peut] que regretter la décision prise par la commission des lois du Sénat de retarder l'examen de ce texte, qui relève de l'urgence humanitaire. C'est une décision totalement irresponsable » (B. Cazeneuve, 14/04/15).

#### ➤ **FRONT NATIONAL – MONDE OUVRIER**

**Il faut s'en prendre à la mystification, l'illusion que représente le programme du Front National. Marine Le Pen veut faire croire qu'elle est le Parti communiste d'il y a presque 50 ans, qui avait à coeur de défendre les ouvriers. Mais ce n'est pas vrai : elle n'est pas le Parti communiste, elle ne défend pas les ouvriers, elle défend les mêmes valeurs que son propre père. Ce n'est qu' « une mystification », « une illusion » : tels sont les mots, tel est le message du président de la République, appelant à débattre encore davantage contre le FN, à y aller franchement, sur le fond, sur les propositions.**

**Il faut s'en prendre à « la mystification, l'illusion » que représente le programme du Front National. Marine Le Pen veut faire croire qu'elle est le Parti communiste d'il y a presque 50 ans, qui avait à coeur de défendre les ouvriers. Mais ce n'est pas vrai : elle n'est pas le Parti communiste, elle ne défend pas les ouvriers, elle défend les mêmes valeurs que son propre père. Ce n'est qu' « une mystification », « une illusion » : tels sont les mots, tel est le message du président de la République, appelant à « débattre encore davantage » contre le FN, à « y aller franchement », « sur le fond, sur les propositions » (PR, 19/04/15).**

**Dans les « bassins miniers », ouvriers, on « voit bien qu'il y a des attentes, parfois des colères et [aussi] des résignations »,** certains citoyens qui « ne croient plus au système démocratique, de décision », « à l'Europe, au monde », « il y a aussi le chômage qui les hante » (PR, 19/04/15) :

**Donc, forcément, « ça parle » dans ces régions ouvrières, quand Mme Le Pen essaye d'imiter « un tract du Parti communiste des années 70 » :** en disant « qu'on peut fermer les frontières », « nationaliser les industries », « sortir un certain nombre de capitaux de notre pays sans risques ».

**« Sauf que le Parti communiste, il ne demandait pas qu'on chasse les étrangers, [...] qu'on fasse la chasse aux pauvres,** parce que même les pauvres finissent par penser qu'il y a plus pauvre qu'eux qui leur prennent le peu qu'ils ont ».

**Au final, Marine Le Pen a « les mêmes références que son propre père** quand il s'agit de montrer que c'est l'étranger, que c'est l'Europe, que c'est le monde » qui sont responsables. Alors que lui, « le Parti communiste, avait encore un certain nombre de principes » (PR, 19/04/15).

**Le Front National « n'est pas un parti républicain, c'est un parti dans la République, ce n'est pas la même chose »** (PR, 19/04/15).

## ➤ SOUTENIR L'ENTREPRENARIAT DANS LES QUARTIERS

Beaucoup de jeunes veulent créer leur entreprise, surtout dans les quartiers. On ne peut pas laisser passer cette chance. Une levée de fonds de 44 M€, soutenue par bpifrance, va financer la création d'entreprise dans les quartiers : c'est la plus importante levée de fonds de ce genre en Europe. L'Agence de développement économique, bientôt opérationnelle, sera un autre soutien actif pour les entrepreneurs des quartiers.

« Il y a [...] une très grande volonté de la jeunesse de créer leur propre initiative, leur propre entreprise » (PR, 21/04/15) :

- Aussi aujourd'hui, « nous devons faire en sorte qu'il y ait des entreprises qui naissent et qui puissent se développer par la suite, et donc [cela nécessite] des investissements et des fonds. Or le plus souvent les jeunes n'ont pas ces fonds à leur disposition » ;

- « C'est dans les quartiers que les jeunes veulent faire le plus pour la création d'entreprise, c'est là qu'il y a la plus grande envie d'entreprendre, donc on ne doit pas laisser passer cette chance ».

« Il faut donc que l'Etat montre l'exemple » (PR, 21/04/15) :

- Une levée de fonds de 44 M€ pour soutenir la création d'entreprises dans les quartiers, a été formalisée ce matin, avec bpifrance, des banques privées et des compagnies d'assurances notamment au titre des souscripteurs :

- Ce fonds investira de 200 000 à 1 M€ dans les PME dégagant 1 à 10 M€ de chiffres d'affaires. Baptisée Impact Partenaires 3, elle permettra de soutenir des initiatives en faveur du handicap, de l'apprentissage, de l'insertion.

- Cette levée de fonds est la plus importante effectuée en Europe ;

- L'Agence de développement économique dans les territoires, opérationnelle en 2016, aura également pour mission d'offrir un accompagnement « innovant, lisible et simple » à ces créateurs d'entreprises. L'agence s'appuiera dans un premier temps sur les « territoires entrepreneurs », créés au 1er janvier 2015, qui favorise la création de véritables écosystèmes dans les quartiers prioritaires grâce à une exonération d'impôt sur les bénéfices, puis dans un second temps, partout en France.

## ➤ DIALOGUE SOCIAL - PRIME D'ACTIVITE

C'est une nouvelle étape pour le dialogue social qui s'écrit avec le projet de loi présenté ce mercredi en Conseil des ministres. C'est une loi de progrès social : qui réforme en profondeur le dialogue social au sein de l'entreprise (simplifié, assurant la représentation de tous, valorisant les parcours syndicaux, ...), qui reconnaît dans la loi l'existence du régime des intermittents du spectacle, qui crée la prime d'activité pour soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs faiblement rémunérés, qui annonce la création du compte personnel d'activité. Depuis 3 ans, le Gouvernement a une méthode : le dialogue social, et un objectif : l'emploi. Le projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi, présenté ce mercredi en Conseil des ministres, marque une nouvelle étape en ce sens.

**Chiffres clés :** La prime d'activité, ce sera 132€/mois pour un plein temps au Smic (célibataire sans enfant), soit +67€ par rapport au RSA-activité. Ce sera 188€/mois pour un 3/4 temps à 0,75 Smic, +56€ par rapport au RSA activité. Ce sera 246€/mois pour un mi-temps à 0,5 Smic, autant que par rapport au RSA activité. Ce sera aussi 280€/mois pour un parent isolé à plein temps au Smic et 1 enfant. Plus de 5,6 M d'actifs dont plus d'1 M de jeunes seraient éligibles à la prime d'activité, dans 4 M de ménages comprenant 11 M de personnes.

C'est une « une loi de progrès social » répondant à « une double exigence » démocratique et économique. Car le dialogue social est « un enjeu stratégique [...] pour les entreprises et leurs salariés, [car] un bon dialogue social crée un climat favorable au développement de l'entreprise » (F. Rebsamen, 22/04/15).

**Ce texte réforme en profondeur le dialogue social au sein de l'entreprise :**

- **Il simplifie et hiérarchise les obligations** d'information, de consultation et de négociation dans l'entreprise ; il rend aussi les **Institutions Représentatives du Personnel (IRP) plus efficaces** en les adaptant davantage à la diversité des entreprises ;
- **Il permet d'assurer une représentation de tous les salariés avec l'introduction, historique, d'un droit universel à la représentation** pour les 4,6 millions de salariés de TPE ; il simplifie aussi le fonctionnement des IRP;
- **Il valorise les parcours syndicaux**, avec l'octroi de nouveaux droits aux représentants de salariés et la reconnaissance des compétences acquises dans l'exercice de ce leur mission de représentation;
- **Il met la question de la qualité de vie** et des conditions de travail au cœur du dialogue social.

**Ce texte reconnaît également pleinement l'existence dans la loi du régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle.** C'est « une disposition particulièrement importante » : « les fameuses annexes 8 et 10 [qui fixent les règles d'indemnisation des intermittents du spectacle] sont désormais consacrées dans la loi » (F. Pellerin, 22/04/15).

**Ce texte prévoit également la création de la prime d'activité**, qui se substituera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 à la prime pour l'emploi et au RSA-activité.

**Cette prime permettra de soutenir l'activité et le pouvoir d'achat des travailleurs, qui ont des emplois faiblement rémunérés ou précaires.** Il s'agit d'« inciter à la reprise d'activité » et « que le travail soit valorisé » (PR, 19/04/15).

- **Elle se déclenchera dès le premier euro de revenu d'activité** et concernera tous les travailleurs de plus de 18 ans.
- **Elle permettra notamment une amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs rémunérés autour du SMIC.** Son montant dépendra des revenus d'activité des bénéficiaires, et le bonus sera particulièrement important pour les travailleurs percevant entre 0,8 et 1,2 Smic.
- **Elle sera ouverte à tous les salariés de 18 à 25 ans**, et « sera élargie, par voie d'amendement gouvernemental [...], à certains apprentis et aux étudiants qui exerce une activité salarié importante. Si nous retenons un seuil d'éligibilité à 0,8 SMIC, soit environ 900 €, cela permettrait à 200 000 jeunes supplémentaires de bénéficier de la prime ». (M. Touraine, 22/04/15).

**Enfin, ce texte annonce la création du compte personnel d'activité**, « grande réforme sociale » du quinquennat, qui rassemblera les principaux droits sociaux attachés à l'exercice d'une activité, et entrera en vigueur en 2017. Le compte personnel d'activité permettra de rendre les droits plus lisibles et facilitera leur mobilisation tout au long du parcours professionnel de chacun. Le compte personnel d'activité constituera le capital des actifs et permettra à chacun d'être mieux armé pour faire face aux aléas de son parcours.

#### ➤ **TERRITOIRES - ADMINISTRATION DE L'ETAT**

La réforme de l'administration territoriale de l'Etat entre dans une phase opérationnelle. L'ensemble des services régionaux de l'Etat s'organise pour constituer l'état-major de l'Etat en région, tout en veillant à conforter l'Etat départemental dans ses missions de sécurité et de solidarité. Pour ce faire, 7 préfets coordinateurs, 7 directeurs généraux d'ARS préfigurateurs, 9 recteurs coordonnateurs ont été désignés. Ces choix ne pré-déterminent en aucune façon le choix d'implantation des services et, s'agissant des académies, la fusion n'est pas la seule option. Par ailleurs, à l'issue de la concertation, le Gouvernement veillera à préserver un équilibre en matière d'aménagement du territoire et de facilité d'accès aux services régionaux, y compris s'agissant des chefs-lieux de région actuels qui perdront cette qualité : tous les sièges des services régionaux ne seront pas nécessairement implantés dans la même ville. Une mission assurera l'évaluation et le suivi des impacts territoriaux de la réforme. La réforme territoriale de l'Etat se déploiera dans un calendrier volontariste. Prochaine étape : les préfets de région concernés engageront très rapidement la concertation sur le choix des futurs chefs-lieux provisoires, pour les définir d'ici l'été.

**La réforme de l'administration territoriale de l'Etat entre dans une phase opérationnelle**, conformément au calendrier arrêté lors du conseil des ministres du 4 mars. Son objectif est de créer une nouvelle architecture territoriale de la République, notamment en instituant **un Etat départemental conforté** dans la mise en œuvre des politiques publiques, en particulier en matière de sécurité et de solidarité ; et **des services de l'Etat puissants et stratégiques aux niveaux régionaux** et académiques, pour travailler avec les nouvelles collectivités régionales.

**L'ensemble des services régionaux de l'Etat s'organise pour constituer l'état-major de l'Etat en région**, autour du préfet de région et de directions régionales unifiées, et s'adapter ainsi à la nouvelle carte des treize collectivités régionales du territoire métropolitain. Pour y parvenir :

- **7 préfets préfigureurs ont été nommés** : ils sont chargés d'animer et de coordonner la réforme, de mener la concertation pour élaborer un projet d'organisation régionale, incluant notamment une proposition d'organisation fonctionnelle et d'implantation géographique pour chaque direction régionale ;

- **Des principes généraux ont été arrêtés.** Notamment le fait que : les anciennes directions régionales ont vocation à constituer une direction unique ; ces organisations seront conçues en vue de renforcer la proximité de l'action de l'Etat, notamment au niveau départemental, dans une logique d'équilibre des territoires.

- **7 directeurs généraux préfigureurs ont été nommés pour les Agence régionales de santé.** Les futures agences régionales de santé auront pour périmètre les nouvelles régions.

- **La désignation de ces préfigureurs ne prédétermine en aucune façon le choix d'implantation du service.**

- **9 recteurs coordonnateurs ont été désignés** dans les 7 nouvelles régions (respectivement les recteurs de Nancy-Metz, Bordeaux, Lyon, Besançon, Toulouse, Caen, Lille) ainsi que dans les régions d'Ile-de-France et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (recteurs des académies de Paris et d'Aix-Marseille).

- Chacun d'entre eux mène la concertation pour élaborer un projet d'organisation inter-académique, pouvant aller de dispositifs de coopération renforcée à une intégration conduisant à une fusion d'académies. **Ce sont des projets de « convergence sans alignement ».**

- **Une mission assurera l'évaluation et le suivi des impacts territoriaux de la réforme** : elle a été confiée au commissariat général à l'égalité des territoires. Celui-ci proposera au Premier ministre les éventuelles mesures d'accompagnement nécessaires pour assurer l'équilibre des territoires.

**La réforme territoriale de l'Etat se déploiera dans un calendrier volontariste.** Prochaine étape : les préfets de région concernés engageront très rapidement la concertation avec les collectivités territoriales sur le choix du siège des futurs chefs-lieux provisoire, pour les définir à l'été. Les chefs-lieux définitifs seront arrêtés à l'été 2016.

### ➤ **SOMMET EUROPEEN EXTRAORDINAIRE CONSACRE AUX MIGRANTS**

**Une réunion extraordinaire du Conseil européen s'est tenue ce jeudi. Au titre des décisions : le renforcement des moyens de l'Europe en mer et en surveillance, la lutte contre les trafiquants, l'action sur les causes des migrations. Il convient aussi d'agir sur la question libyenne. Il n'y a eu aucune réflexion sur ce qui devait se passer après l'intervention. Maintenant il s'agit de réparer les erreurs d'hier.**

**Une réunion extraordinaire du Conseil européen s'est tenue ce jeudi** : « parce qu'il y a une situation humanitaire qui n'est pas acceptable » (PR 23/04/15) :

- **La première décision, c'est de « renforcer la présence de l'Europe en mer, mais également en surveillance ».** La France a proposé « de renforcer considérablement les moyens », et elle « y contribuera ».
- **La deuxième décision, c'est de « lutter contre les trafiquants, qui sont souvent des terroristes, qui ont des bateaux qui sont affrétés pour couler et qui emmènent hélas dans cette sombre aventure des dizaines, des centaines de victimes. Il faut lutter contre ces filières et anéantir les bateaux ».**
- **La troisième décision, c'est d' « agir sur les causes même des migrations, le sous-développement.** L'Europe doit en faire aussi davantage par rapport à des pays qu'on connaît, des pays d'Afrique de l'Ouest ».

**S'agissant de la question libyenne, « il ne s'agit plus de l'Europe », mais du monde :**

- « Si le monde reste indifférent à ce qui se passe en Libye, alors même si on met davantage de moyens, davantage de surveillance, davantage de présence en mer, davantage de coopération, davantage de lutte contre les terroristes, il y aura toujours cette cause terrible qui est le fait que **ce pays n'est plus dirigé, il n'est même plus gouverné, il est dans le chaos** ».
- **Il n'y a eu « aucune réflexion sur ce qui devait se passer après » l'intervention, « maintenant il s'agit de réparer les erreurs d'hier »** (PR 23/04/15).

### ➤ **LUTTE CONTRE LE TERRORISME – PROTECTION DES EGLISES**

**Face à la menace terroriste, nous prendrons toutes les mesures qui s'imposeront pour assurer la protection de nos compatriotes. Le dispositif Vigipirate va être adapté aux menaces visant les lieux de culte catholique - 178 lieux de culte catholique bénéficient déjà d'une protection spécifique. Et des instructions ont été données pour mettre en place un dispositif dynamique efficace, avec notamment des gardes dynamiques.**

**Face à la menace terroriste, « nous prendrons toutes les mesures qui s'imposeront pour assurer [...] la protection de nos compatriotes »** (PM, 23/04/15). Pour assurer « la protection des lieux de culte, il peut y avoir des gardes statiques, il peut y avoir aussi des patrouilles qui passent régulièrement » (PM, 23/04/15)

**Le dispositif Vigipirate va être « adapté » aux menaces visant les lieux de culte catholique** (B. Cazeneuve, 23/04/15). Bernard Cazeneuve a reçu ce jour l'archevêque de Paris Mgr André Vingt-Trois :

- **178 lieux de culte catholique « bénéficient d'une protection spécifique » sur les 45 000 que compte la France** (PM, 23/04/15) ;
- **Et des « instructions » ont été données pour « mettre en place un dispositif dynamique efficace », avec notamment des « gardes dynamiques »** (B. Cazeneuve, 23/04/15). Il s'agit de « garantir un dispositif qui corresponde aux attentes des représentants de l'Eglise catholique ». « Ce travail sera conduit par chaque préfet sur le ressort de son territoire » ;
- **« La dynamisation [des] gardes à proximité de ces lieux de culte est précisément la garantie que quiconque s'attaquera à ces lieux sera susceptible de trouver face à lui des forces de l'ordre capables de passer immédiatement à l'action »** (B. Cazeneuve, 23/04/15).

**Le plan Vigipirate reste à son niveau renforcé, son plus haut niveau, depuis les attentats du mois de janvier. Il « restera en mouvement autant qu'il sera nécessaire »** (PR, 22/04/15) :

- **« 5 attentats ont été déjoués au cours de ces derniers mois ».** « 1 573 Français, ou résidents en France, sont recensés pour leur implication dans ces filières terroristes, 442 se trouvent actuellement en Syrie, 97 y sont morts » (PM, 23/04/15) ;
- **Il faut « rendre hommage » à tous ceux « qui assurent la vigilance, des lieux de culte, des écoles confessionnelles, des médias »** (PM, 23/04/15).

**« Nous ne devons pas céder à la peur. [...] La meilleure réponse d'une démocratie comme la nôtre, c'est de ne jamais céder à la peur, et de garder ce qui a été l'esprit du 11 janvier, c'est-à-dire la capacité des Français à se**

rassembler contre le terrorisme, contre la barbarie » (PM, 23/04/15) :

- « **En s'attaquant aux lieux de culte, il s'agit évidemment de provoquer des fractures dans notre société** ». « Les chrétiens, les catholiques, mais [aussi] les chrétiens d'Orient [...] sont visés ». « Nous leur devons notre solidarité, notre soutien » (PM, 23/04/15) ;
- **Il convient de saluer les « paroles d'apaisement et de responsabilité » des représentants de l'Église catholique**, témoignant de leur « grande responsabilité » (B. Cazeneuve, 23/04/15).

### ➤ **CENTENAIRE GENOCIDE ARMENIEN**

**Le Président de la République participera aux commémorations du centenaire arménien, ce vendredi à Erevan. Les liens entre la France et l'Arménie sont étroits et historiques. La diaspora arménienne en France est la première d'Europe (350 000). Par la suite, le chef de l'Etat s'entretiendra avec Vladimir Poutine, notamment au sujet de la situation dans l'est de l'Ukraine.**

**Le Président de la République se rend à Erevan en Arménie ce vendredi à l'occasion de la commémoration du centenaire du génocide arménien.** L'Arménie commémore cette année les 100 ans des massacres du génocide arménien en 1915, ayant coûté la vie à 1,5 millions d'Arméniens sous l'Empire ottoman.

**En raison des liens d'amitié historiques qui existent entre la France et l'Arménie et de l'engagement ancien de la France pour la reconnaissance du génocide arménien, le Président de la République a souhaité participer à ses commémorations.** La France compte actuellement 350 000 Arméniens sur son sol, soit la plus importante communauté arménienne d'Europe, la deuxième au monde après les Etats-Unis.

**Le Président de la République s'entretiendra à cette occasion avec le Président arménien, Serge Sarkissian,** notamment sur les plans économique et de la coopération universitaire. Ils évoqueront aussi le conflit du Haut-Karabagh, dans le prolongement du Sommet de Paris organisé par le Président de la République le 27 octobre dernier, et en préparation du Sommet oriental de l'Union européenne en mai prochain. **Le chef de l'Etat abordera ce même sujet, le lendemain, avec le Président azerbaïdjanais, Ilham Aliyev,** pendant sa visite à Bakou.

**Enfin, cette visite sera l'occasion d'avoir un entretien avec le Président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine,** qui permettra notamment d'évoquer les relations bilatérales et les grandes crises internationales (situation dans l'est de l'Ukraine, Syrie notamment).

### ➤ **LOI MARIAGE POUR TOUS**

**Il y a 2 ans, l'engagement 31 du Président de la République était traduit dans les faits avec l'adoption du texte autorisant le mariage pour tous. Elle a permis de donner de nouveaux droits pour le mariage, l'adoption et la succession aux couples de même sexe. En 2013 et 2014, ce sont ainsi 17 500 mariages qui ont été célébrés.**

**Il y a 2 ans, le 23 avril 2013, l'engagement 31 du Président de la République était traduit dans les faits avec l'adoption du texte autorisant le mariage pour tous.**

**Avec cette loi, la France devenait le 9<sup>e</sup> pays européen et le 14<sup>e</sup> pays au monde à autoriser le mariage homosexuel.** Au 23 avril 2015, dix-neuf Etats disposent d'une législation rendant accessible le mariage aux couples de même sexe, et des textes sont en cours de discussion dans de nombreux pays. En France, **la loi sur le mariage pour tous ouvre de nouveaux droits pour le mariage, l'adoption et la succession,** au nom des principes d'égalité et de partage des libertés.

**En 2013 et 2014, selon l'INSEE, ce sont 17 500 mariages qui ont été célébrés, dans 6 000 communes de France.**

Ils représentent en 2014, 4% du total des unions.

### ➤ **NEPAL – SEISME**

**La France se tient aux côtés du gouvernement népalais après le violent séisme qui a coûté la vie de plus de 4 000 personnes, dont au moins 2 Français. Plus de 1 500 Français sont sains et saufs. Tous ceux qui le souhaitent peuvent se signaler auprès du centre d'appels du Quai d'Orsay. Des moyens supplémentaires pour venir en aide à nos compatriotes sont mobilisés : 11 secouristes et des produits de première nécessité déjà arrivés ; ce lundi soir, un avion gros porteur avec 30 spécialistes, et qui pourra rapatrier les ressortissants français qui en ont le besoin le plus urgent ; mercredi, 40 tonnes d'aide humanitaire.**

**La France se tient aux côtés du gouvernement népalais après le violent séisme qui a frappé le pays, causant, selon un bilan provisoire, plus de 4 000 morts dans tout le pays.** « L'ampleur du séisme a été telle que le Népal est en ruines et que le nombre de victimes ne cesse de s'alourdir » (L. Fabius, 27/04/15).

**Nous déplorons la mort d'au moins 2 de nos ressortissants.** Le Président de la République a adressé « [s]es condoléances aux proches des Français décédés » (PR, 27/04/15).

**Pour l'heure, le ministère des Affaires étrangères a recensé 1 561 Français qui sont sains et saufs.** Plusieurs centaines de Français n'ont pas encore été localisés. « Au fur et à mesure, nous faisons le recensement de toutes les personnes, notamment avec les tours opérateurs pour établir la liste des Français » présents au moment de la catastrophe.

**« Tous ceux qui le souhaitent peuvent se signaler auprès du centre d'appels du Quai d'Orsay »** (L. Fabius, 27/04/15). Le numéro d'urgence du centre de crise ouvert dès samedi (0143175646), a traité depuis plus de 10 000 appels. « Les points de regroupement de l'ambassade de France sur place ont été ouverts et une équipe de renfort envoyée de New Delhi ».

**Le Président de la République a demandé à Laurent Fabius d'affecter des moyens supplémentaires** à ceux déjà mobilisés pour porter secours à nos compatriotes.

- **Une première mission de 11 secouristes ainsi que des produits de première nécessité** sont arrivés ce lundi à Katmandou.

- **Un avion gros porteur partira dès ce lundi soir au Népal** pour y apporter une aide de première urgence à la population, avec à son bord « une trentaine de personnes [spécialistes] qui pourront aider » (L. Fabius, 27/04/15). Il pourra rapatrier nos ressortissants qui en ont le besoin le plus urgent.

- **40 tonnes d'aide humanitaire, notamment des générateurs électriques, des tentes, des médicaments, du matériel chirurgical et des suppléments nutritionnels seront envoyés d'ici mercredi soir** par un vol spécial qui emportera également du fret des ONG.

- **Au total, ce sont trois vols d'aide humanitaire** qui sont prévus au départ de la France d'ici mercredi, dont un fourni par Airbus.

### ➤ **BUDGET – LETTRES DE CADRAGE**

**Les lettres de cadrage pour le budget 2016 ont été envoyées aux ministères. Elles sont conformes à l'effort supplémentaire prévu dans le programme de stabilité budgétaire présenté mi-avril. Elles fixent les principes généraux de construction des futurs budgets. Sur la base de ces lettres, les ministères vont travailler pour que soit précisé leurs plafonds de crédits au début de l'été. Les lettres de cadrage pour le budget 2016 ont été envoyées aux ministères.** « Ces lettres montrent l'esprit dans lequel on travaille » (C. Eckert, 27/04/15).

**Elles sont conformes à l'effort supplémentaire prévu dans le programme de stabilité budgétaire présenté mi-avril**, pour poursuivre le redressement des comptes publics et tenir compte de la moindre inflation : 1,6 milliard d'euros d'économie supplémentaire en 2016, en plus des 1,2 milliard que l'on cherche aussi à faire cette année. **Elles fixent les principes généraux de construction des futurs budgets.** Les dépenses de fonctionnement et les subventions aux opérateurs de l'Etat devront baisser. Les dépenses des ministères non prioritaires (hors Education, Intérieur, Justice, Culture et Communication) devront également diminuer.

**Elles lancent le début de l'exercice budgétaire 2016.** Les négociations entre les ministères et Bercy vont commencer « d'ici une quinzaine de jours » (C. Eckert, 27/04/15). Sur la base de ces lettres, les ministères vont travailler, en lien avec le ministère des Finances et des Comptes publics, à la construction de leurs futurs budgets.

**Au terme de ces travaux, le Premier ministre arrêtera les plafonds de dépenses des ministères qui leurs seront notifiées par l'envoi des lettres plafonds au début de l'été.**

#### ➤ **ENGAGEMENT POUR LA JEUNESSE**

**Il faut donner à la jeunesse toute sa place, et donner aux jeunes qui en ont besoin l'occasion d'une seconde chance. C'est le sens du Service militaire volontaire qui sera développé dans l'Hexagone sur le modèle de l'outre-mer, dans 3 centres en 2015, 4 supplémentaires en 2016. Ces établissements accueilleront des jeunes de 18 à 25 ans pour leur offrir des formations professionnelles liées aux besoins des bassins d'emplois locaux ou des secteurs en tension » à l'échelle nationale. Ils seront encadrés par des militaires pendant une durée de 6 à 12 mois.**

« **Il faut donner à la jeunesse toute sa place. Puisqu'elle est notre avenir, il faut lui donner notre priorité. Il faut donner aussi aux jeunes l'occasion d'une deuxième, d'une troisième chance** » (PR, 27/04/15).

**Aussi sur le modèle développé en Outre-mer du Service militaire adapté, le Président de la République a confirmé aujourd'hui la création de « 3 centres de Service militaire volontaire dès cette année qui accueilleront 1 000 jeunes »** à Montigny-lès-Metz (Moselle), Brétigny-sur-Orge (Essonnes) et « dans le sud de la France dès janvier 2016 » (PR, 27/04/15). **4 autres centres** seront créés l'année prochaine, pour atteindre 7 centres fin 2016 et 2 000 jeunes accueillis. Ces établissements accueilleront des jeunes de 18 à 25 ans pour leur offrir des formations professionnelles liées aux besoins des bassins d'emplois locaux ou des « secteurs en tension » à l'échelle nationale. Ils intégreront le dispositif pendant une durée de 6 à 12 mois, en bénéficiant en particulier de l'encadrement de militaires.

**S'agissant des Etablissements public d'insertion de la Défense (Epidé), le Président a annoncé la création de « 2 nouveaux Epidé dans le sud de la France** car c'est là qu'il y a les besoins les plus grands », qui s'ajoutent aux 18 existants. 4 500 jeunes par an seront ainsi formés, soit une augmentation de 25%.

**S'agissant du service civique, le Président a confirmé son engagement d'atteindre 70 000 jeunes en mission d'ici la fin de l'année, et 150 000 d'ici 2017.** « Chaque jeune à partir du 1 juin qui souhaitera faire une mission, s'en verra proposer une. Pour parvenir à cet « objectif ambitieux », tous les ministères ont été mis à contribution (Culture, Education, ...).

**S'agissant de l'apprentissage, « les employeurs ne sont pas toujours convaincus qu'embaucher un apprenti, peut être une chance pour leur entreprise »** (PR, 27/04/15). C'est pourquoi, **le chef de l'Etat a annoncé qu'à**

partir de la rentrée scolaire 2015, toutes les TPE « qui embaucheront un jeune mineur en apprentissage ne paieront plus ni cotisations sociales, ni salaires. Ce sera remboursé par l'Etat » (PR, 27/04/15). Le jeune restera couvert et rémunéré.

### ➤ **NUMERIQUE – CONCOURS MONDIAL DE L'INNOVATION**

**Un nouveau Concours mondial de l'innovation sera ouvert en septembre et consacré au numérique. Ces Concours ont été lancés pour permettre aux innovations d'éclorre en France, de faire émerger les futurs produits et services en se plaçant à l'horizon 2030. 300 M€ du PIA y sont consacrés, pour accompagner financièrement les projets prometteurs. Pour ce nouveau Concours dédié au numérique, une dizaine de projets seront retenus en 2016.**

« Nous ouvrirons dès le mois de septembre prochain un nouveau concours mondial de l'innovation consacré au numérique » (PR, 28/04/15) : c'est l'annonce qu'a faite le président de la République en recevant ce mardi les lauréats de la 2<sup>nde</sup> phase des Concours mondiaux de l'innovation. Ce nouveau Concours « n'empêchera pas le précédent de continuer à vivre sa vie » (PR, 28/04/15).

**Pour ce nouveau Concours dédié au numérique, une dizaine de projets seront retenus en 2016 puis soutenus financièrement pour leur phase de développement et d'industrialisation.** Les projets pourront notamment porter sur « la cyber sécurité, la sécurité des biens et des personnes, [car] c'est un enjeu à la fois national [...], un enjeu de défense, un enjeu international » (PR, 28/04/15). Il s'agira de « susciter, de la part de toutes les entreprises, start-ups comme PME, entreprises de taille intermédiaire ou grandes entreprises une nouvelle phase d'élaboration, d'innovation, d'invention ».

« Ce nouveau concours n'empêchera pas le précédent de continuer à vivre sa vie » (PR, 28/04/15). **Les Concours mondiaux de l'innovation ont été lancés pour permettre aux innovations d'éclorre en France, de faire émerger les futurs produits et services en se plaçant à l'horizon 2030 :**

- **Le Concours s'articule autour de sept ambitions stratégiques définies par la Commission 2030** comme étant les principaux enjeux du monde à cet horizon : stockage de l'énergie, valorisation des richesses marines, recyclage des matériaux, médecine individualisée, économie tournée vers les personnes âgées, ...
- **300 M€ du PIA sont consacrés à l'accompagnement financier de ces projets prometteurs**, dans un ordre de grandeur de 1 à 3 M€ ;
- **La 1<sup>ère</sup> phase, d'amorçage**, avait permis de sélectionner 110 lauréats ;
- **La 2<sup>nde</sup> phase, d'accompagnement, a été lancée** en octobre 2014. Cette phase comporte un soutien financier public, en subventions et avances remboursables, pouvant atteindre 2 M€ pour les lauréats ;
- **La 3<sup>ème</sup> phase, de développement, suivra.**

## LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN MARS 2015

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en catégorie A (sans aucune activité dans le mois) a augmenté de 15 400 personnes (+0,4 %) au mois de mars, pour s'établir à 3,5 millions en France métropolitaine. **Sur les trois premiers mois de l'année, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, a avoisiné 3 000 chaque mois en moyenne. Ce rythme de progression est près de quatre fois moins élevé que celui observé en 2014 et le plus faible enregistré depuis début 2011.**

Malgré la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits en catégorie A (+1,0 %, soit +5 200 personnes par rapport au mois de février), leur nombre reste orienté à la baisse au 1er trimestre (-0,7 %, soit -3 800 jeunes).

**Le début d'année 2015 demeure une phase d'amélioration de la tendance, même si elle ne suffit pas à obtenir, pour le moment, une baisse régulière du nombre de demandeurs d'emploi. Signe positif : Les déclarations d'embauches de plus d'un mois depuis le début de l'année progressent (+1,6% selon l'Acoss), en particulier dans les TPE.**

Les mesures adoptées commencent à porter leurs fruits et le gouvernement poursuit son effort de soutien et d'enrichissement de la croissance en emplois. Ainsi **la loi de sécurisation de l'emploi**, dont le bilan a été engagé avec les partenaires sociaux le 3 avril dernier, a permis d'améliorer le fonctionnement du marché du travail en alliant capacité d'adaptation pour les entreprises et protection des salariés. De même la **mobilisation des contrats aidés et la mise en place des emplois d'avenir** permettent à des centaines de milliers de personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité. Les contrats starters vont être déployés dès le mois de mai en direction prioritairement des jeunes issus des quartiers prioritaires et je réunirai prochainement les principaux employeurs du secteur non marchand afin qu'ils s'engagent de manière ambitieuse à accueillir des bénéficiaires de contrats aidés et des jeunes en service civique. **Le projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi** apportera également sa contribution au développement de l'emploi. **La création de la prime d'activité** encouragera la reprise d'un emploi ou l'augmentation de l'activité des salariés les plus modestes. Pour la première fois, les jeunes actifs y seront éligibles. Enfin en juin prochain, le gouvernement organisera une **conférence économique et sociale consacrée aux TPE et PME** pour y favoriser l'entrepreneuriat et soutenir la dynamique de création d'emplois.

Evolution mensuelle moyenne par trimestre des demandeurs d'emploi en catégorie A

